

L'expression de l'agentivité animale sur le plan communicationnel : analyse du discours commémoratif

Michał Bryja^{1*}

¹Adam Mickiewicz University, Poznań, Poland

Abstract. This study explores the expression of animal agency in digital commemorative discourse, focusing on the use of speech verbs with an animal agent. Based on a corpus of 2,625 commemorative texts from the *Amonami* website (2019-2024), the analysis reveals that speakers use articulatory verbs (e.g., *parler, dire, répondre, raconter*) to describe the communication of their deceased companions, despite the fact that these verbs normally require a human subject. This discursive practice reflects a recognition of animals' communicative potential and their status as autonomous agents, while revealing an ambiguity marked by the co-presence of vocalizations, onomatopoeia, and quotation marks. Attributing language skills to animals serves several purposes: it valorizes the deceased animal in an epidictic logic, legitimizes the intensity of mourning, and symbolically maintains the reciprocity of the interspecies relationship beyond death.

1 Introductionⁱ

L'*agentivité*, en tant que trait de substantifs basé sur des capacités physiques et cognitives de leurs référents, est d'abord une notion de linguistique formelle. On retrouve parmi les propriétés assignées aux substantifs dits *agentifs* notamment l'existence de la perception sensorielle et de la volition chez le référent, ainsi que leur influence sur le patient et leur existence indépendamment de l'action décrite par le verbe [1]. Ces substantifs occupent fréquemment la position de sujet, tandis que les substantifs non agentifs ont tendance à fonctionner comme compléments [2].

L'*agentivité* entretient des liens directs avec d'autres catégories sémantiques, en particulier avec celle d'*animéité* ([+ animé]) et avec le trait [+ humain]. Dans plusieurs langues, les substantifs cumulant ces deux propriétés sont prototypiquement agentifs, alors que les entités inanimées demeurent généralement non agentives, sauf dans certains cas, en particulier pour des entités surnaturelles, des véhicules et des phénomènes naturels [2-3]. Cette répartition reflète l'impact d'une perspective anthropocentrique, propre à la perception humaine :

Nous, les humains, occupons toujours une position privilégiée dans toute description d'événements. Si un être humain prend part à un

* micbry@amu.edu.pl

événement, c'est généralement lui qui est mentionné en premier, en tant que sujet de la phrase [2]ⁱⁱ.

Les entités animées non-humaines présentent toutefois un comportement plus complexe : leur aptitude à occuper la position d'agent dépend largement du type d'activité exprimée par le prédicat verbal. Cette variabilité s'observe surtout avec les noms d'animaux, qui apparaissent fréquemment comme agents des prédicats de mouvement ou de changement d'état, mais s'accommodent difficilement de ce rôle sémantique pour les verbes cognitifs et de parole [4].

Avec le temps, le concept d'agentivité s'est répandu à d'autres domaines de la linguistique et disciplines scientifiques, en acquérant de nouvelles acceptions et applications de recherche. Ce transfert conceptuel s'avère particulièrement manifeste dans les *Human-Animal Studies*, un courant de recherche pluridisciplinaire focalisé sur les relations que l'on entretient, en tant qu'humains, avec diverses espèces animales [5]. La question de l'agentivité animale constitue ainsi l'un des piliers du *tournant animaliste* (ang. *animal turn*), un changement épistémologique qui traverse les sciences humaines et sociales contemporaines, où les animaux deviennent non seulement les *objets de représentation*, mais surtout les *agents*, c'est-à-dire les êtres vivants indépendants des humains « [...] avec lesquels les hommes sont amenés à vivre et interagir » [6]. Ce glissement épistémologique invite ainsi à reconsidérer l'agentivité non plus uniquement comme une propriété sémantique, mais comme une construction discursive.

La problématique esquissée ici se reflète déjà dans l'analyse du discours qui appréhende cette notion en tant que stratégie discursive consistant à souligner l'indépendance des animaux sur le plan cognitif et comportemental, y compris la production de parole [7]. L'objectif de cette étude consiste à décrire l'expression de l'agentivité animale sur le plan communicationnel au sein du discours commémoratif. Nous nous intéresserons particulièrement aux verbes de parole (p. ex. *parler*, *bavarder*, *discuter*) employés avec un agent animal. Par ailleurs, notre analyse prendra en compte, de manière complémentaire, les références à des indices non verbaux, dans la mesure où ceux-ci participent à la construction interprétative de la communication interspécifique.

Dans un premier temps, nous présenterons le discours commémoratif en relation avec la situation de communication qui y est associée et nous nous pencherons sur les particularités des verbes de communication vocale en français contemporain. Nous passerons ensuite à la description du corpus, soit 2 625 textes commémoratifs provenant du site *Amonami*, relatifs aux animaux décédés entre 2019 et 2024, pour en venir à l'analyse de nature qualitative et quantitative concernant les emplois de verbes de parole avec un agent animal.

2 Caractéristiques du discours commémoratif numérique

Le discours commémoratif, tel que nous le comprenons, englobe les activités communicationnelles associées à la mort animale qui ont lieu à travers les dispositifs numériques. Dans ce contexte, le *dispositif numérique* est entendu comme un environnement sociotechnique de communication qui articule des contraintes matérielles, des formats d'écriture et des modalités d'interaction propres aux supports numériques. À ce titre, il ne se réduit pas à un simple outil technique, mais constitue un cadre énonciatif qui oriente la production, l'organisation et la réception des discours [8].

Le discours commémoratif prend la forme de cercles de soutien, de groupes sur les réseaux sociaux et, ce qui nous intéressera le plus au cours du présent article, de sites Internet destinés aux propriétaires d'animaux en deuil. Ces portails, tels que *Amonami*ⁱⁱⁱ, *Animorial*^{iv} ou *Cimetierepourchat*^v, donnent aux internautes la possibilité de créer un espace numérique consacré à leur ami non-humain, appelé *hommage* ou *mémorial*.

L'énonciateur d'un tel hommage se trouve dans une situation particulière : souffrant de la perte de son animal, il cherche à exprimer les émotions liées à cette perte et à commémorer l'animal décédé [9-10]. Souvent inquiète du rejet social, la personne en deuil se dirige vers les sites commémoratifs qui, exigeant seulement un accès à Internet et des compétences linguistiques et technologiques de base, mènent à la démocratisation du discours sur la mort animale. Comme l'a fait remarquer Veyrié [11] :

Bien qu'il n'évince pas le choix des propriétaires quant au devenir du cadavre de leurs animaux (crémation, inhumation, dispersion ou enfouissement des cendres), le cimetière virtuel est plus facilement accessible. La place du virtuel dans notre société témoigne d'un nouveau rapport à la vie et à la mort. Les traces ne sont plus physiques, elles sont aussi présentes dans l'espace virtuel.

Le passage du discours funéraire traditionnel à sa continuation digitale ne reste pas sans conséquences sur la façon de présenter la mort animale. En effet, les hommages constituent des énoncés plurisémiotiques, combinant le texte commémoratif rédigé par l'internaute et une ou plusieurs photographie(s). Ils ne constituent pas un bloc de texte uniforme car certains éléments textuels (tels que le prénom de l'animal et ses traits caractéristiques) sont mis en premier plan par une séparation spatiale et un changement de taille de la police. Cette plurisémioticité, typique d'ailleurs pour les genres numériques [12], ainsi que l'organisation architecturale de sites, aboutissent à l'individualisation du compagnon non-humain et soulignent son unicité [13]. L'existence d'une section *commentaires* renforce à son tour la dimension interactionnelle de l'activité discursive, quasi inexistante dans le cas d'incinérations animales traditionnelles.

En tant que genre de discours particulier, l'hommage à l'animal de compagnie puise dans les caractéristiques du discours numérique au sens large, oscillant entre le caractère public de sites commémoratifs et l'expression des propos personnels et subjectifs, souvent intimes. Dans cette optique, l'animal devient un destinataire imaginaire de propos, un sujet dont on parle, ou, autrement dit, une personne délocutée. Ce contexte socio-discursif se traduit par l'emploi de ressources linguistiques particulières, s'inscrivant dans la logique épideictique du discours commémoratif, dans le sens aristotélicien du terme. Il s'agit en effet d'évaluer et d'apprécier la personne délocutée, « [...] d'amener l'allocutaire à avoir une idée positive de l'objet loué » [14].

Le cadrage générique des hommages que nous venons de caractériser influence directement les choix énonciatifs : les énonciateurs emploient le lexique axiologiquement marqué, mobilisent les termes relationnels et d'affection et recourent à des expressions métaphoriques diverses [15-16]. Une autre particularité de ces textes commémoratifs, sur laquelle nous nous focaliserons ci-après, consiste à attribuer des capacités communicatives à l'animal et à le mettre en scène comme interlocuteur.

3 Verbes de communication vocale en français

Dans le présent article, nous entendons par *communication vocale* l'ensemble des productions sonores décrites à travers l'emploi de verbes de parole, qu'elles relèvent d'un système linguistique structuré (parole humaine) ou de vocalisations animales. Cette acception élargie permet d'envisager sur un même continuum des formes de communication hétérogènes, dont l'interprétation dépend du cadre interactionnel et des compétences interprétatives des participants.

Dans le cas des interactions anthropozoologiques, cette interprétation joue un rôle central. En effet, les productions vocales animales acquièrent du sens à travers un processus d'attribution, opéré par les participants humains. Ce processus s'inscrit dans ce que l'on

appelle la *socialité interspécifique*, un phénomène qui repose notamment sur l'interprétation des états mentaux des animaux par le biais des phénomènes comportementaux minimes [6, 17]. C'est précisément dans ce cadre interprétatif que l'emploi de verbes de parole avec un agent animal prend sens.

De fait, il est possible de distinguer dans ce contexte deux types de verbes associés à la production de sons, à savoir les verbes de parole (appelés également *articulatoires*) et les verbes dénotant les cris (*phonatoires*), relatifs entre autres aux sons émis par les animaux [18-20].

Les verbes articulatoires englobent plusieurs classes sémantiques, distinguées selon la source des paroles (p. ex. *réciproquer, reparler*), la forme du message (p. ex. *zézayer, murmurer*), le caractère non programmé du message (p. ex. *papoter, bavarder*), le locuteur (p. ex. *délirer, fulminer*), l'acte de langage (p. ex. *décréter, implorer*) et le caractère générique du verbe (p. ex. *parler, dire*) [20]. Les verbes de parole exigent un agent capable de remplir le rôle de locuteur [18], ou, autrement dit, qui dispose des capacités à utiliser le langage et à entretenir une communication avec l'autre. L'agent des verbes articulatoires doit donc, en pratique, avoir un trait sémantique [+humain] :

[...] prototypiquement, le sujet d'un verbe de parole est de type N [+humain], alors que l'objet est au contraire inanimé. Par ailleurs, la production de paroles est en général – sauf exception, dans des cas comme *délirer* – une activité contrôlée par un sujet agentif, qui renvoie à un processus téléique [...] [20].

En ce qui concerne les verbes phonatoires dénotant les cris d'animaux (p. ex. *aboyer, miauler, hennir*), ils sont utilisés d'une part pour décrire le comportement vocalique de certains animaux, parfois spécifique pour une espèce donnée (p. ex. *miauler* pour les sons émis par les chats) et, d'autre part, afin de qualifier le comportement humain (p. ex. *aboyer* dans le sens 'prononcer des paroles violentes et incohérentes' [27]). Dans ce deuxième cas, l'emploi de verbes dénotant les cris d'animaux ajoute souvent une charge émotionnelle à l'énoncé. Bien que la résonance de tels actes de communication demeure largement dépendante du contexte d'énonciation, plusieurs analyses démontrent la domination des connotations négatives de ces verbes [19, 21]. Pour en donner un exemple, le verbe *jacasser* renvoie en même temps au cris poussé par la pie et à un comportement humain, signifiant ainsi 'parler avec volubilité, sans arrêt' [27].

Tandis que l'emploi de verbes de cris par rapport aux humains constitue une pratique linguistique fréquente et bien documentée, la situation inverse qui consiste à utiliser des verbes de parole pour qualifier la communication animale semble minoritaire, limitée surtout au moyen littéraire introduisant une perspective animale dans une œuvre [22]. Or, comme nous le montrerons ci-après, le discours commémoratif numérique qui n'appartient pas au discours littéraire contient lui-aussi un nombre non-négligeable de ces verbes.

4 Corpus et méthodes

Le corpus de recherche que nous avons constitué comprend 2 625 textes commémoratifs (409 703 mots textuels) provenant du site *Amonami*, qui fait partie du portail Internet de l'association française de protection animale 30 Millions d'Amis [26]. Cette page, existant depuis 2006, donne accès à l'une des plus grandes communautés discursives consacrées à la mort des animaux. Les textes étudiés font référence à des animaux de compagnie décédés entre 2019 et 2024 et se répartissent en cinq sous-corpus selon l'espèce animale concernée, à savoir les textes relatifs aux chats (1284 textes), aux chiens (1095 textes), aux nouveaux animaux de compagnie (141 textes), aux équidés (15 textes) et les textes non identifiés, c'est-à-dire sans mention explicite de l'espèce (90 textes).

L'identification des verbes de parole a été effectuée à l'aide des outils lexicométriques de la plateforme *Sketch Engine* (p. ex. [23]), sur la base des lemmes verbaux. La première étape a été complétée par l'utilisation de requêtes en langage CQL (ang. *Corpus Query Language*), permettant de cibler des configurations syntaxiques spécifiques (p. ex. [24]). En particulier, nous avons retenu les exemples dans lesquels les verbes de parole apparaissent avec des pronoms sujets de troisième ou de deuxième personne (*il, elle, tu, nous*), susceptibles de se référer à un agent animal ou mixte dans le discours commémoratif. Les occurrences avec le pronom *je* ont été exclues, dans la mesure où celui-ci renvoie prototypiquement au locuteur humain de l'énoncé et non à l'animal évoqué.

Nous avons ensuite effectué dans le même programme leur annotation manuelle qui a couvert l'attribution à ces passages les informations sur la nature sémantique d'agent ([+humain], [+animal]).

Dans l'étape suivante, nous avons gardé uniquement les fragments de textes avec un agent animal (96 passages) ou mixte (4 passages), ceux qui nous intéressent le plus dans le présent travail. Nous retrouvons parmi ces emplois notamment les verbes génériques (*parler* – 35 occurrences, *dire* – 30 occurrences), mais aussi les verbes *répondre* (23 occurrences), *raconter* (7 occurrences), *discuter* (3 occurrences) et *bavarder* (2 occurrences). La majorité des passages en question (80%) se réfèrent aux agents félins, 12% de passages concernent les chiens et 7% d'occurrences de verbes de parole se rapportent aux animaux non-traditionnels, plus spécifiquement aux lapins, à un canari, à un cochon d'Inde, ainsi qu'à une poule. Un seul emploi fait référence à un animal non-identifié en ce qui concerne son appartenance générique.

Afin de situer les verbes de parole dans l'ensemble des ressources prédicatives du corpus, nous avons pris en compte une liste de fréquence des 100 verbes les plus récurrents. De façon générale, le corpus est dominé par d'autres types de prédicats, notamment des verbes exprimant des états affectifs (p. ex. *aimer, manquer, souffrir*), des relations interpersonnelles (p. ex. *partager, accompagner, retrouver*), la mort (p. ex. *mourir, quitter*) ainsi que des processus cognitifs et perceptifs (p. ex. *voir, savoir, comprendre*). Dans ce contexte, les verbes de parole apparaissent comme une catégorie relativement minoritaire du point de vue quantitatif, mais particulièrement saillante du point de vue discursif, dans la mesure où ils attribuent aux animaux des capacités habituellement réservées aux agents humains, telles que l'usage du langage et la participation à des échanges communicationnels structurés.

Dans la section à venir nous passerons à une analyse de passages extraits du corpus, en nous focalisant sur les propriétés grammaticales des verbes de parole et sur les effets discursifs de telles constructions verbales.

5 Propriétés grammaticales et effets discursifs des verbes de parole

L'analyse des propriétés grammaticales des verbes de parole nous a permis de distinguer deux fonctions syntaxiques qu'ils remplissent dans notre corpus de recherche, à savoir : le prédicat verbal et le complément infinitif. Nous décrirons ci-après ces deux scénarios en présentant leurs fréquence et des exemples illustratifs.

Premièrement, dans 83% des cas, les verbes de parole sont utilisés dans le corpus comme prédicats décrivant l'expression vocalique et le comportement communicationnel des animaux :

(1) Caramel était un chat exceptionnel. Il **parlait** beaucoup, il était très présent, toujours près de moi, il ressentait chacune de mes émotions.^{vi}

- (2) Toujours pleine d'énergie, elle **bavardait** beaucoup, des miaou suivis de clins d'œil, des yeux remplis d'amour pour ses maîtres.
 (3) Le matin, lorsque je prenais le café sur les rochers, tu venais et me **racontais** ta nuit.
 (4) Tu ne miaulais pas, tu **parlais** et tu comprenais tout.

Il est important de noter que les verbes de parole apparaissent dans les textes avec d'autres verbes et expressions agentifs qui renvoient à des processus cognitifs complexes. Les animaux sont présentés dans le discours commémoratif comme capables d'éprouver des émotions à l'instar de leurs propriétaires (ex. 1) et de comprendre la communication humaine (ex. 4). En outre, nous pouvons observer l'emploi de substantifs se référant aux manifestations d'une communication non-verbale, telles que les *clins d'œil* (ex. 2).

Les passages contenant les verbes de parole se caractérisent majoritairement par une polarité positive, mais il est également possible d'observer dix emplois de ces verbes en négation. Toutefois, bien que celle-ci puisse indiquer l'incapacité des animaux à produire la parole (ex. 5), son emploi se réfère le plus souvent à un manque de réaction de la part d'animal et non à un manque de capacités communicationnelles en tant que telles (ex. 6). En outre, le fait de ne pas disposer d'un langage similaire à celui des humains ne contredit pas, du point de vue des locuteurs, une complicité profonde avec l'homme, ce que démontre l'emploi du verbe *comprendre* dans l'exemple 5. Effectivement, le superlatif relatif *le seul* attribue à l'animal une capacité de compréhension exclusive, supérieure même à celle d'autres êtres humains.

- (5) Tu **ne parlais pas**, tu aboyais. Je n'étais pas comme toi, mais tu es le seul qui me comprenne.
 (6) Je t'appelais : « Grocha, Grocha », mais tu **ne répondais pas**.

Comme le signale déjà l'exemple 5, les verbes de parole apparaissent parfois dans le corpus dans l'environnement immédiat des verbes dénotant les cris d'animaux. Il arrive que ces derniers, sous la forme du gérondif, fassent partie des compléments circonstanciels de manière (ex. 7). D'autres tendances consistent à utiliser des onomatopées en tant que complément d'objet de verbes de parole (ex. 8) ainsi qu'à mettre le verbe dans les guillemets (ex. 9).

- (7) Tu me **répondais en miaulant**, il faut savoir que tu étais un chat très affectueux et on avait un lien très fort.
 (8) Quand tu me parlais, tu **disais** « **Mamamaowww** ».
 (9) Quelle joie pour moi de rentrer à la maison où tu m'attendais derrière la porte, ensuite tu me « **racontais** » ta journée et on se faisait des soirées télé.

La combinaison de prédicats de parole avec le lexique typique pour décrire les sons émis par les animaux peut être interprétée comme une indication du caractère ambigu de la communication avec les animaux. D'une part, il apparaît que les énonciateurs reconnaissent le potentiel communicatif des animaux de compagnie et les considèrent capables de comprendre, au moins en partie, les actes de parole humains. D'autre part, ils soulignent la nature différente du code utilisé par les animaux et, comme l'indique l'utilisation de guillemets, un certain degré de métaphoricité des verbes de parole dans ce contexte.

Deuxièmement, 17% des verbes de parole apparaissent comme compléments infinitifs, dont la moitié concerne des verbes modaux, semi-auxiliaires, surtout des verbes *vouloir* et *savoir*. Dans le premier cas (ex. 10) nous avons affaire à une modalité boulique, une modalité de la volonté, associée au procès intentionnel (*vouloir dire*). Une modalité analogue se laisse observer dans l'exemple 12 (*adorer parler*). Dans le second cas (ex. 11)

on souligne la capacité de faire, soumise, néanmoins, à un jugement subjectif (*mais surtout*). La modalité épistémique observée dans ce second exemple n'est pas « indépendante » du sujet qui la considère, en ce cas, le propriétaire humain de l'animal (cf. [25]).

(10) Nos conversations aussi, quand tu **voulais me dire quelque chose** en miaou et que j'essayais de deviner.

(11) Tu étais bavarde, tu communiquais tellement et surtout tu **savais parler**.

(12) Je me souviens de nos longues conversations, toi qui **adorais** tellement **parler**, qui savais te faire comprendre.

Les passages ci-dessus mettent en relief non-seulement l'activité des animaux sur le plan communicationnel, mais également leur volition et leur indépendance comportementale. En effet, les agents de ces phrases utilisent leur propre langage avec un objectif particulier, en voulant transmettre des informations à l'humain (ex. 10) et les actes de parole peuvent déterminer des traits de caractère animaux (ex. 11 et 12). Il convient également de noter que les exemples cités contiennent une série de mots décrivant le déroulement d'une communication, à savoir *conversation*, *communiquer* et *se faire comprendre*, ainsi que l'adjectif *bavard*, relatif à des activités parolières.

Les autres emplois de verbes de parole comme complément infinitif concernent notamment les phrases avec les verbes *venir* et *miauler* :

(13) Chaque matin tu **venais nous dire bonjour** à l'ouverture des volets.

(14) Quand on rentrait à la maison tu **venais nous dire bonjour**.

(15) Tu **miaulais pour lui dire bonjour**.

Les extraits 13 à 15 démontrent une intentionnalité sous-jacente au comportement animal. Ainsi, les vocalisations animales acquièrent-elles, à travers la perception et la narration des humains, des significations qui dépassent largement la simple réponse aux stimuli environnementaux. De fait, elles s'inscrivent dans la dynamique relationnelle des interactions et relèvent de la socialité interspécifique. Les humains pratiquent ainsi une forme d'*herméneutique ordinaire*, consistant à lire les intentions et les états émotionnels des animaux à partir d'indices comportementaux, tels que les regards, les postures et les variations de rythme, sans que cette attribution de sens puisse être réduite à une simple projection anthropomorphe [17].

Effectivement, les emplois de verbes de parole décrits au cours du présent article constituent manifestement, dans une vaste majorité, une interprétation subjective et anthropocentrique du comportement animal, ce qui fait qu'il est difficile de les analyser en termes de véracité ou de conformité avec la réalité extralinguistique. Les témoignages des propriétaires d'animaux indiquent toutefois clairement l'existence de points de référence pour l'interprétation des comportements animaux, basés sur l'observation de ces derniers.

L'analyse des verbes de parole peut être affinée par la prise en compte de leurs valeurs temporelles, aspectuelles et modales. On observe une nette prédominance de formes à l'imparfait de l'indicatif, qui représentent une large majorité des occurrences (plus de 70%), inscrivant les actes de communication dans une temporalité durative et itérative, caractéristique du récit de pratiques relationnelles stabilisées. Cette dominance suggère que les interactions verbales attribuées aux animaux sont présentées comme des habitudes constitutives de la relation entre l'animal et son propriétaire. Les formes au passé composé, nettement moins fréquentes (5 % des occurrences), introduisent des événements communicationnels ponctuels, qui s'inscrivent toutefois dans une trame narrative dominée par des descriptions à valeur itérative. Enfin, les formes à l'infinitif, que nous avons

discutées séparément, apparaissent notamment dans des constructions avec des verbes modaux ou semi-auxiliaires à l'imparfait (*savoir, vouloir, adorer*), mettant en évidence l'attribution de capacités, de dispositions ou d'intentions à l'animal.

Enfin, à part le recours aux verbes de parole, l'expression de l'agentivité sur le plan communicationnel s'effectue également par un autre moyen, appelé *discursivité animale*. Ce procédé consiste à présenter un discours de l'animal à la première personne et peut être défini comme une « formulation des capacités communicatives des animaux » [7]. À travers la discursivité animale, les énonciateurs essaient d'adopter le point de vue de leur animal :

Je suis Tareco, je suis un beau mâle de type tigré européen. Durant le mois de Mai, je suis accueilli par ma nouvelle famille alors que je n'étais qu'un chaton. [...] Cette famille a beaucoup fait pour moi, je suis du Portugal et avec ma famille, on a déménagé plusieurs fois. On a même déménagé en Belgique. [...] Cependant, tout a une fin et ces foutues tumeurs ont gagné, je quitte alors ma famille, ce 18 Novembre à 22h00. [...] Ce jour-là, je me souviens que maman m'appelait dans tous les sens, mais impossible pour moi d'y répondre. J'étais à bout de forces.

L'extrait du texte commémoratif cité ci-dessus présente la perspective animale par l'emploi de pronoms personnels et des adjectifs possessifs de la première personne du singulier. L'animal ressort de ce passage comme un membre de la famille à part entière qui, en décrivant ses expériences intérieures, utilise des processus cognitifs complexes, tels que la capacité à se remémorer des souvenirs. Ainsi, l'activité parolière de l'animal est-elle transmise directement par le dispositif énonciatif.

6 Conclusions

L'analyse que nous avons effectuée démontre une ambiguïté discursive relative à l'emploi de verbes de parole avec un agent animal. D'une part, notre corpus de recherche témoigne d'une reconnaissance du potentiel communicatif des animaux et de leur statut d'agents autonomes, dotés de l'intentionnalité, de la volition et de l'indépendance comportementale. D'autre part, la coprésence de verbes dénotant les cris, d'onomatopées et de guillemets signale une conscience de la nature métaphorique de certaines attributions et de la différence fondamentale entre les codes de communication humains et animaux. Cette tension reflète la complexité de la socialité interspécifique : les propriétaires d'animaux développent des compétences interprétatives leur permettant d'attribuer du sens aux comportements de leurs compagnons non-humains, tout en reconnaissant implicitement les limites de cette interprétation.

Les résultats obtenus invitent toutefois à préciser le statut de l'agentivité attribuée aux animaux dans le corpus. Celle-ci ne peut être interprétée comme une propriété intrinsèque des animaux eux-mêmes, mais doit être envisagée comme une construction discursive, élaborée par les locuteurs humains dans le cadre de leurs pratiques énonciatives. En effet, les animaux apparaissent moins comme des sujets parlants au sens strict que comme des entités mises en discours, des objets discursifs auxquels sont attribuées des capacités communicatives à travers des procédés linguistiques spécifiques. L'agentivité se dessine en outre comme une construction graduelle, accordée aux animaux par rapport à leurs caractéristiques individuelles ainsi qu'à la perception de la réalité propre à l'énonciateur.

Toutefois, il semble indispensable que notre description de l'agentivité soit mise en relation avec les contraintes du genre commémoratif. Celui-ci favorise la valorisation de l'animal, la mise en relief des liens affectifs et le recours à des formes

d'anthropomorphisation. Dans ce cadre, au-delà de leur fonction descriptive, les verbes de parole s'inscrivent dans la dimension argumentative des hommages. En effet, l'expression de l'agentivité constitue une stratégie discursive épидictique visant à valoriser l'animal décédé et à souligner son unicité. En présentant leurs animaux comme des interlocuteurs à part entière, les énonciateurs renforcent la dimension pathémique des hommages qui légitime l'intensité de leur deuil.

Par ailleurs, l'attribution de capacités langagières aux animaux décédés semble remplir une fonction psychologique non négligeable dans le processus de deuil. En présentant l'animal comme un interlocuteur capable de *dire*, *répondre* ou *raconter*, les énonciateurs maintiennent symboliquement la réciprocité de la relation au-delà de la mort. Cette stratégie discursive permet de transformer une perte en présence narrative, offrant un espace où le dialogue interspécifique peut se poursuivre. Il n'est pas rare que l'énonciateur revienne à son hommage pour continuer un tel dialogue posthume dans les commentaires.

Enfin, il semble important d'inscrire le phénomène soumis à l'analyse dans un contexte social et linguistique plus large. Tandis que les travaux en linguistique définissent les verbes de parole par leur lien intrinsèque au langage humain, notre corpus suggère l'émergence d'une catégorie hybride ou étendue, où la frontière entre les verbes de parole et les verbes de cris devient floue. Ce phénomène reflète d'une part l'importance croissante de la socialité interspécifique dans le monde contemporain et, d'autre part, une évolution épistémologique plus large : la reconnaissance progressive de formes de communication non-humaines comme dignes d'intérêt linguistique et anthropologique.

Références

1. D. Dowty, Thematic Proto-Roles and Argument Selection. *Language* 67, 547-619 (1991). <https://doi.org/10.2307/415037>
2. M. Ampel-Rudolf, Kategoria rodzaju gramatycznego i semantyczna kategoria istotności poznawczej (żywności). *Linguistica Copernicana* 2, 209-221 (2009)
3. T. Trompenaars, T.A. Kaluge, R. Sarabi, P. de Swart, Cognitive animacy and its relation to linguistic animacy: evidence from Japanese and Persian. *Language Sciences* 86, 101399 (2021). <https://doi.org/10.1016/j.langsci.2021.101399>
4. T. Nowak, Kim (czym) jest zwierzę i kto (co) jest zwierzęciem? Garść uwag językowych. *Linguistica Copernicana* 1, 183-202 (2014). <https://doi.org/10.12775/LinCop.2013.009>
5. K. Shapiro, Human-Animal Studies: Remembering the Past, Celebrating the Present, Troubling the Future. *Society & Animals* 28, 797-833 (2020). <https://doi.org/10.1163/15685306-bja10029>
6. C. Mondémé, La socialité interspécifique. Une analyse multimodale des interactions homme – chien (Lambert-Lucas, Limoges, 2019)
7. E. Eskenazi, M.-A. Paveau, Les affichettes d'animaux perdus. Discursivité, agentivité, anthroponymie. *Itinéraires* 2 (2020). <https://doi.org/10.4000/itineraires.8637>
8. D. Maingueneau, Discours et analyse du discours : une introduction, (Armand Colin, Malakoff, 2021)
9. F. Eason, "Forever in Our Hearts" Online: Virtual Deathscapes Maintain Companion Animal Presence. *OMEGA-Journal of Death and Dying* 84, 212-227 (2019). <https://doi.org/10.1177/0030222819882225>
10. M.-L. Florea, A. Wrona, Présentation : Deuil en ligne. Les discours funéraires à l'ère du numérique. *Semen* 45 (2018). <https://doi.org/10.4000/semen.11587>

11. N. Veyrié, Cimetières virtuels pour les animaux de compagnie : les traces d'un deuil ? *Semen* 45 (2018). <https://doi.org/10.4000/semen.11623>
 12. D. Maingueneau, Genres de discours et web : existe-t-il des genres web ? in P. Charaudeau (ed.), *Manuel d'analyse du Web en sciences humaines et sociales*, 74-98, (Armand Colin, Paris, 2013)
 13. M. Bryja, Mourning for companion animals in digital space. A discursive framework of pathemisation. *Zoophilologica. Polish Journal of Animal Studies*, 1-14 (2026). <https://doi.org/10.31261/ZOOPHILOLOGICA.2026.17.01>
 14. A. Régent-Susini, L'éloge : quoi de neuf ? *Exercices de rhétorique* 11 (2018). <https://doi.org/10.4000/rhetorique.613>
 15. M. Bryja, La construction identitaire de propriétaires des animaux de compagnie dans le discours commémoratif numérique français. *Studia Romanica Posnaniensia* 51, 23-35 (2024). <https://doi.org/10.14746/strop.2024.51.1.2>
 16. M. Bryja, Czułość międzygatunkowa w obliczu śmierci, czyli jak o zmarłych zwierzętach towarzyszących mówią ich opiekunowie. *Roczniki Humanistyczne* 73, 31-47 (2025). <https://doi.org/10.18290/rh257306.2>
 17. C. Mondémé, Lire et comprendre le comportement animal : une herméneutique ordinaire. *Langage et société* 176, 43-67 (2022). <https://doi.org/10.3917/l.s.176.0045>
 18. J.-C. Anscombre, Verbes d'activité de parole, verbes de parole et verbes de dire : des catégories linguistiques ? *Langue française* 186, 103-122 (2015). <https://doi.org/10.3917/lf.186.0103>
 19. I. Kor Chahine, De l'animalisation à la neutralisation : fonctionnement des verbes de bruit associés aux animaux. *Itinéraires* 2 (2020). <https://doi.org/10.4000/itineraires.8498>
 20. B. Lamiroy, M. Charolles, Les verbes de parole et la question de l'(in)transitivité. *Discours* 2 (2008). <https://doi.org/10.4000/discours.3232>
 21. H. Zhurauliova, Expression de l'affectivité par les verbes de cris d'animaux en français et en russe. *L'Information grammaticale* 152, 38-45 (2017)
 22. A. Rabatel, Représenter la vie intérieure des animaux. *Pratiques* 199-200 (2023). <https://doi.org/10.4000/pratiques.13659>
 23. A. Kilgarrieff, V. Baisa, J. Bušta, M. Jakubiček, V. Kovář, J. Michelfeit, P. Rychlý, V. Suchomel, The Sketch Engine. *Lexicography* 1, 7-36 (2014). <https://doi.org/10.1007/s40607-014-0009-9>
 24. Sketch Engine, Corpus Querying (CQL). <https://www.sketchengine.eu/documentation/corpus-querying/> (consulted March 25, 2026)
 25. L. Gosselin, Les modalités. in *Encyclopédie grammaticale du français* (2024). <https://nakala.fr/10.34847/nkl.d75er13x>
- Corpus
26. 30 Millions d'Amis, En mémoire de mon ami (n.d.). <https://amonami.30millionsdamis.fr/>
- Dictionnaires
27. Trésor de la langue française informatisé (TLFi). <http://atilf.atilf.fr/tlf.html> (consulted November 27, 2025)

ⁱ Ce travail a été soutenu par le Centre national des sciences de Pologne (Narodowe Centrum Nauki) dans le cadre de la subvention n° 2024/53/N/HS2/02153.

ⁱⁱ Citation originale de Tabakowska (2001), reprise dans Ampel-Rudolf [2]. La traduction de la langue polonaise est la nôtre : « My – ludzie – zawsze zajmujemy we wszelkich opisach zdarzeń pozycję uprzywilejowaną. Jeśli w jakimś zdarzeniu bierze udział istota ludzka, to najczęściej ona właśnie będzie wymieniona na pierwszym miejscu, jako podmiot zdania ».

ⁱⁱⁱ <https://amonami.30millionsdamis.fr/> (consulté le 27 novembre 2025).

^{iv} <https://www.animorial.fr/> (consulté le 27 novembre 2025).

^v <https://www.cimetierepourchat.com/index.php?lang=fr> (consulté le 27 novembre 2025).

^{vi} Afin de garantir la clarté de l'article, nous avons décidé de normaliser les fragments cités en introduisant des changements au niveau d'orthographe et de ponctuation. Notre intervention n'a modifié en aucune façon le sens des exemples.